

# Organismes intercommunaux et relations extérieures

---

Depuis 2019, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Ceci s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 24.54 % par rapport à celui de 2018.

Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.





## **Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)**

*Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :*

*M. Christian Maeder, Syndic.*

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2021 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Gilliéron, Syndic de Prilly.
- 3 fois, sous la présidence de M. Jean-François Clément, Syndic de Renens.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2020.
- Renoncer à éteindre l'éclairage public dans le cadre de la Fête de la nature 2021 au profit de l'opération Perséides, qui s'est déroulée dans la nuit du 12 au 13 août 2021.
- Interpeller les Municipalités du District de l'Ouest lausannois suite à la présentation du projet de réduction de production de carbone (fixation du CO<sub>2</sub> sous forme de CaCO<sub>3</sub> lors du traitement des eaux). Les Municipalités ont majoritairement estimé prématuré d'adhérer en tant que collectivités ambassadrices et porteuses du projet. Cette thématique est actuellement encore en discussion au BI.
- Adopter les comptes 2020 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Désigner M. Christian Maeder comme représentant des communes de l'Ouest lausannois au sein de la Société du Quartier Nord de l'EPFL (SQNE).
- Proposer à Madame la Préfète de reporter la manifestation « Cap sur l'Ouest – édition 2021 » à l'année 2022 en raison de la crise sanitaire et de ses incertitudes.
- Proposer un soutien de Fr. 0.50 par habitante et habitant dès 2022 en faveur du théâtre ZigZag. Le chiffre « Statistique Vaud » de la population au 31 décembre 2020 sera utilisé et bloqué sur la durée de la législature.

- Nommer M. Michel Veyre, Secrétaire municipal de la Ville de Renens, pour fonctionner comme secrétaire du BI pour l'année politique 2021-2022.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études du bureau SDOL pour 2022.
- Prendre note du projet Ola Up, mêlant culture et urbanisme, et donner la possibilité aux membres des nouvelles Autorités exécutives de se déterminer sur cette manifestation.
- Marquer une pause dans la conduite du projet REGIO, afin de laisser les nouvelles Autorités exécutives du District se prononcer ensuite en toute connaissance de cause. Et, parallèlement, adresser une demande à la Direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois d'organiser une lecture commentée de l'évaluation REGIO.
- Nommer les représentantes et représentants des communes de l'Ouest lausannois auprès du Gropil SDOL, des différentes instances de l'UCV, de Lausanne Région, de l'Association Prix Wakker 2011, de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, de l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) et de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).
- Réfléchir à l'accueil des gens du voyage suisses (Yéniches) sur le territoire de l'Ouest lausannois et à son financement.
- Planifier une rencontre des Municipalités de l'Ouest lausannois. La date initialement prévue, soit le 10 janvier 2022, a dû être reportée en raison de la crise sanitaire et des contraintes peu propices à l'organisation d'une manifestation festive.
- Valider le budget 2022 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Entendu M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois (POL), dans le cadre d'un point de situation concernant le projet REGIO.
- Organiser un séminaire de réflexion relative au projet REGIO avec les membres du BI, le Comité de direction et l'Etat-major de la POL, ainsi que des représen-

tants de la Police cantonale. Le Dr Michaël Meyer, auteur du rapport d'évaluation REGIO, était en charge d'organiser et d'animer cette rencontre.

- Approuver le budget 2022 de Lausanne Région.
- Désigner un groupe de travail dans le dessein de déterminer la suite qu'il convient de donner à l'App Info Ouest.
- Valider le montant de Fr. 1.- par habitante et habitant au budget 2022 et de Fr. 2.- par habitante et habitant au budget 2023 pour l'organisation de Ola Up. La Municipalité de Villars-Sainte-Croix a décidé de se retirer de ce projet, sachant que rien de tangible n'était proposé sur son territoire.

♦ ♦ ♦ ♦

### Lausanne Région



#### Association des communes de la région lausannoise

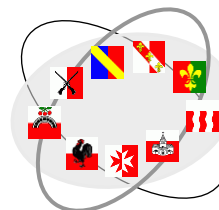
Délégation municipale d'Ecublens :

- *Municipalité in corpore (assemblée générale).*
- *M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest).*
- *Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Prévention et dépendances » jusqu'au 30 juin 2021).*
- *Mme Danièle Petoud (membre de la Commission « Prévention et dépendances » dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021).*
- *Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes » et membre de la Commission « Activités sportives »).*
- *M. Jean Cavalli (membre de la Commission « Promotion économique » dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021)*
- *M. Jean-Louis Radice (membre de la Commission « Transports » dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021).*

Consultez le rapport complet sur :  
<https://www.lausanneregion.ch/communications-et-publications/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

### Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Consultez le rapport complet sur :  
<http://www.iic-ol.ch>

♦ ♦ ♦ ♦

### Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

*M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupement du triage forestier.*

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

### Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

*Jusqu'au 30 juin 2021 :*

*Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Jean Cavalli (Vice-Président du Conseil de fondation).*

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

Mme Pascale Manzini (Comité de direction), M. Jean Cavalli (Président du Conseil de fondation) et M. Christian Maeder (membre du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

## Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

Jusqu'au 30 juin 2021 :

- Mme Eulalia Durussel et MM. Pierre-Albert Chapuisat et Enrique Fernandez.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

- Mmes Amelia Amiguet-Vercher, Gladys Zürcher et Daniela Miéville.

Consultez le rapport complet sur :

<https://arasol.ch/lassociation/rapports-statuts>

♦ ♦ ♦ ♦

## Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport complet sur :

[http://www.apremadol.ch/jcms/svm\\_10249/fr/apremadol](http://www.apremadol.ch/jcms/svm_10249/fr/apremadol)

♦ ♦ ♦ ♦

## Conseil d'établissement

Délégation municipale d'Ecublens Conseil d'établissement

Mme Pascale Manzini, Présidente.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

## Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :

<https://www.ecoles-ecublens.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Pascale Manzini, Présidente.



### Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier (jusqu'au 30 juin 2021).
- Mme Caroline Albiker Pochon, Conseillère municipale à Crissier (dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021).
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- M. Jean-Marie Léchenne, Chef du Service des activités scolaires et parascolaires.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances et de l'informatique.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolán Menoud, Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.

Et par le responsable du chalet, M. François Jeandet à Morgins.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il s'est également entouré de M. Frédéric Dufour, Directeur des écoles d'Ecublens, en remplacement de M. Serge Lugon (départ à la retraite).

### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 90 %.
- 1 aide de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyage à l'heure.
- 2 civilistes à 100 % (dès le 30 août 2021).

### Occupation du chalet

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, le chalet a été occupé pendant 16 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	1 semaine
Colonie de vacances (février)	0
Ecole à la montagne	11 semaines
Colonies de vacances (été)	3 semaines
Colonie de vacances (octobre)	1 semaine

L'occupation a été interrompue du 1<sup>er</sup> janvier au 5 juillet 2021.

### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est l'animateur du chalet des Alouettes qui organise la journée de camp, en accord avec les enseignants. La présence des civilistes complète le taux d'encadrement et les expériences avec eux sont toujours très positives.

Les camps de ski n'ayant pas pu avoir lieu au premier trimestre 2021, des journées de raquettes à neige à Morgins et des journées de ski de fond au Col des Mosses et aux Diablerets ont été proposées.

Concernant l'école à la montagne, également annulée durant le premier semestre,

des sorties journalières à la Mèbre, dans les Gorges du Nozon, au Sentier des narcisses aux Avants, aux Gorges du Chauderon, à l'Arboretum d'Aubonne, ainsi qu'une visite et découverte de Genève, ont été proposées aux enseignants et élèves.

### Colonies

Mise à part la colonie de février, les colonies des vacances d'été et d'automne ont pu avoir lieu presque normalement (une limitation à 25 participants par semaine a été mise en place).

### Locations

Le chalet est loué pendant les week-ends. Il a été occupé à 4 reprises en 2021. Cette diminution du nombre de locations est due au fait qu'il a fallu se conformer aux règles fédérales et cantonales liées au Covid-19.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes a également été annulé.

Les citoyens des communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end, sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet <https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/chalet-les-alouettes>.

### Travaux

Durant cette année 2021, les travaux de raccordement des eaux pluviales et des paratonnerres ont été achevés. A noter que le remplacement de l'armoire chauffante de la cuisine et de la porte d'accès du silo à pellets (par une porte EI30) ont également eu lieu.

Le monte-charge a, quant à lui, été remis en état suite à une panne. Le personnel des Alouettes a également participé au ponçage et à la repeinte de la barrière du balcon ouest.

### Divers

Lors de la séance du Comité du 24 septembre 2021, une servitude de dérogation des distances aux limites, à valoir sur la parcelle n° 1499 afin de permettre un rehaussement du chalet de Mme et M. Matthey-Junod Augusta et Patrick (parcelle n° 2090),

a été accordée. En contrepartie, une indemnité compensatoire de Fr. 25'488.- a été calculée sur la base de 42.48 m<sup>2</sup> à Fr. 600.-/m<sup>2</sup>.

Lors de la séance du Comité du 10 novembre 2021, une servitude pour droit de passage à pied et pour tous véhicules, à valoir sur les parcelles n° 1499 et n° 2093 afin de permettre l'accès au chalet de Mme et M. Allet Michèle et Benoît (parcelle n° 2089), a été accordée.

### Site internet

Le site internet en ligne : [www.alouettes-morgins.ch](http://www.alouettes-morgins.ch) est très utilisé pour les demandes de location du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location.

Un film a été réalisé et mis en lien sur le site internet afin de permettre aux parents de se faire une idée des activités qui se déroulent au chalet (voir QR-code ci-dessous). Les informations à destination des enseignants demeurent moins consultées.



Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année et pour sa force de proposition pour essayer de combler tous les inconvénients dus à la pandémie.

Il en est de même pour le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes.

*Jean-Marie Léchenne  
Chef du Service des activités scolaires et parascolaires et Secrétaire de l'Entente*

◆ ◆ ◆ ◆

## Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Association  
pour l'Accueil de Jour  
des Enfants  
du Sud-Ouest Lausannois

Jusqu'au 30 juin 2021 :

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité) et M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Maria Gordillo, Alice Krug, Silvana Passaro et MM. Didier Realini et Jean Rochat.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini, déléguée au Comité de direction et Présidente, et Mme Sylvie Pittet Blanchette, déléguée municipale.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Deborah Demontis, Taisia Terrettaz et M. Didier Realini

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



## Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



## Commission de concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et jusqu'au 30 juin 2021, M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière), dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, M. Germain Schaffner (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mère-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, cette Commission est composée des délégués et déléguées suivants :

- Chavannes-près-Renens : MM. Björn Bettefex et Jean Ceppi.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente, et M. Damien Canart.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente, et M. Germain Schaffner.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz.
- St-Sulpice : Mme Corinne Willi.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respective-



ment par Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie le 16 mars 2021 (pour certaines personnes par visioconférence) et a :

- adopté les comptes pour l'année 2020 ;
- adopté le préavis « Travaux de réhabilitation secteur 12, chemin du Bochet à Ecublens » ;
- adopté le préavis futur parc de la Mèbre – Déplacement du collecteur placé dans la rivière.

Le 15 juin 2021, elle a rencontré les représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE), Direction de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV), pour obtenir des explications sur le Plan régional d'évacuation des eaux Chamberonne.

Le 31 août 2021, elle a :

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2022 ;
- approuvé la rémunération des membres du Bureau et de la Commission pour la législature 2021-2026 ;
- reconduit Mme N. Jatton à la présidence de l'Entente et Mme D. Petoud à la Vice-Présidence.

### **Parc de la Mèbre**

Un petit historique du projet a été fait lors de cette séance pour les nouveaux membres de l'Entente.

Malgré la présence d'un locataire pour lequel une date butoir a été fixée au 31 mars 2024, ce dernier disposant d'un espace plus restreint, les travaux du collecteur et du parc ont pu débuter avant fin 2021.

### **Point de situation secteur 11 – Triaudes – Sorge – Réhabilitation des ouvrages**

Les travaux ont été réalisés en 2021 et sont quasiment terminés ; quelques finitions (joints de résine) restaient encore à faire en août 2021.

### **Point de situation préavis communaux secteur 12, travaux de réhabilitation chemin du Bochet à Ecublens**

Les demandes de crédits ont été acceptées par toutes les Communes, les travaux vont être réalisés en 2022.

### **Campagne annuelle TV et curage**

Environ 1'800 m de collecteurs ont été curés et inspectés dans le cadre de la campagne annuelle 2021. Les tronçons inspectés se situent sur la partie « Mèbre », allant de la sortie du voûtage de la Mèbre jusqu'à la route de la Maladière à Chavannes-près-Renens.

### **Service d'entretien**

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

#### **Activités régulières**

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution/visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la commission.

#### **Activités occasionnelles**

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2021, le bureau Ribi SA a visité le réseau à différentes reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

### Travaux d'entretien et d'urgence

- Quelques petits travaux d'entretien ont été effectués durant l'année 2021.
- En fin d'année, des travaux ont été entrepris sur des couvercles de chambres des collecteurs d'eaux usées longeant la Mèbre, dont certains se sont vus installer une barre métallique pour les empêcher de se surélever.
- Trois zones d'affouillement du lit ont été repérées dans la Mèbre aux abords des collecteurs d'eaux usées longeant la rivière, mettant en danger la structure des collecteurs d'eau. Des travaux d'entretien sont prévus par des comblements et des affouillements.

### Travaux d'investissements

- Des travaux ont été réalisés au printemps 2021 sur le secteur 11, sur les Communes d'Ecublens, dans le quartier des Triaudes, et de Chavannes-près-Renens, à hauteur des terrains de foot du centre sportif. La canalisation, d'une longueur à réfectionner de 425 m environ dont 12 m en section rectangulaire (traversée de la Sorge), a été réhabilitée par la technique de gainage en polyester thermodurcissable à l'eau. Le collecteur présentait des défauts (pénétrations de racines, de calcaire et, par endroits, altérations du béton). Plusieurs chambres étaient enterrées et, après leur détection, ont été déterrées et rehaussées par une entreprise de génie civil.

### Etudes et chantiers divers

- Parc de la Mèbre (parcelle 825) – suite au consentement des Communes de Mèbre-Sorge pour le déplacement du collecteur d'eaux usées afin de l'éloigner des berges du cours d'eau, les travaux ont débuté en décembre 2021 et devraient se terminer en décembre 2022.
- Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier. Deux sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, l'une dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et l'autre au déversoir du Pontet à Ecublens. Ces dernières ont été remplacées par de nouveaux modèles, remplacement précipité par l'abandon de la 2G fin dé-

cembre 2020. Les nouvelles sondes permettront de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qu'il y a par année.

Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier, récoltant les données brutes de toutes les pluies, données traitées ensuite pour donner l'intensité de la pluie au cours des mois.

### Evénements

- L'année 2021 a été marquée par de fortes pluies en été et le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité à cinq reprises durant cette période.

Le déversoir du Pontet a été sollicité une centaine de fois durant l'année et le nombre de déversements est trop important. Le service d'entretien va étudier la possibilité de rehausser la lame déversante, ce qui impliquera un contrôle hydraulique pour voir l'impact qu'un rehaussement aurait en amont du déversoir.

♦ ♦ ♦ ♦

### STEP de Vidy (Epura SA)



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud, membre du Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>

♦ ♦ ♦ ♦

## Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (Conseil intercommunal).

Consultez le rapport complet sur :

<https://erm-step.ch/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2021, l'**hôtellerie suisse** a comptabilisé 29,6 millions de nuitées, soit une hausse de 24,6 % (+5,8 millions) par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique par les mesures restrictives liées à la situation sanitaire de 2020. Le nombre de nuitées a certes fortement augmenté sur un an, mais reste néanmoins encore largement en deçà de celui de 2019 (-25,3 %). La demande suisse a atteint un niveau historique avec un total de 21,0 millions de nuitées, ce qui représente une hausse de 27,9 % (+4,6 millions). De leur côté, les nuitées étrangères ont augmenté de 17,1 % (+1,3 million) et totalisent 8,6 millions d'unités.

Pour l'année 2021, le **Canton de Vaud** a enregistré 2'085'842 millions de nuitées, soit un nombre de nuitées en hausse de +36,3 % (+544'981 nuitées) par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport à 2019, les nuitées de l'année 2021 accusent une baisse de 29,5 % (- 873'514 nuitées).

Entre mai et octobre 2021, les hôteliers vaudois ont enregistré 1,35 million de nuitées, une fréquentation en hausse de 51 % par

rapport à la saison estivale 2020, mais inférieure de 23 % à celle de l'été 2019. Les touristes indigènes ont généré 68 % du total des nuitées estivales.

Du côté de la demande étrangère, la fréquentation a certes progressé de 63 % par rapport à l'été 2020, mais reste bien inférieure (-57 %) à la situation d'avant la pandémie.

Si le début de la saison estivale a été marqué par une hausse soutenue de la demande intérieure, l'assouplissement des mesures sanitaires et la reconnaissance d'une partie des certificats étrangers a permis un rebond des nuitées étrangères à partir du mois d'août 2021. Ces dernières, qui représentent 25 % du total des nuitées sur les trois premiers mois de l'été, ont progressé jusqu'à atteindre 38 % de la fréquentation sur la période d'août à octobre.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, **Lausanne et son agglomération** a comptabilisé les nuitées hôtelières les plus basses jamais enregistrées depuis les années 50. Ensuite, grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, la situation s'est nettement redressée d'avril à août, notamment pour le tourisme de loisirs. Le mois d'août enregistre le meilleur résultat de l'année avec près de 100'000 nuitées.

De septembre à novembre, nous avons continué d'observer une progression par rapport à l'exercice précédent en lien avec la reprise du tourisme d'affaires. Ces réjouissances furent de courte durée en raison du variant Omicron et le durcissement des mesures sanitaires a engendré une importante chute des nuitées de -24,1 % de novembre à décembre 2021. Elles se sont poursuivies jusqu'à la décision du Conseil fédéral de les lever le 17 février 2022. Au final, alors qu'elle reste en retrait par rapport à 2019 (-41 %), la fréquentation hôtelière 2021 enregistre une progression de +36,2 % par rapport à 2020.

Au niveau du marché interne, les Suisses n'ont jamais été aussi nombreux à séjourner dans leur pays. En effet, la clientèle helvétique est restée fidèle malgré des opportunités plus importantes de voyager à l'étranger et elle a représenté 60 % des nuitées hôtelières de la destination. Quant aux marchés limitrophes, la situation se porte relativement bien avec une croissance de +19 %

pour le marché français, +16.3 % pour le marché allemand, +23.7 % pour le Bénélux et l'Italie qui affiche la plus forte hausse avec +31.9 %. Seul le Royaume-Uni affiche une baisse de -12.3 % du fait des conditions de voyage limitées.

Pour les marchés lointains, le marché chinois est resté bloqué et affiche un recul de -50.9 % alors que les USA (+76.7 %) et le Moyen-Orient (+231 %) ont fortement augmenté, une marge importante de progression en raison du fait qu'ils étaient fermés sur l'exercice précédent.

En ce qui concerne l'**Entente de la Communauté touristique de la région lausannoise**, l'année 2021 est marquée par l'adoption, au printemps, du nouveau Règlement sur la taxe de séjour par les neuf communes membres. Ce dernier est entré en vigueur partiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les nouvelles dispositions relatives aux établissements hôteliers s'appliquant à l'horizon 2023, compte tenu de la situation du Covid-19. En 2022, Prilly, Renens, Epalinges, Belmont et Paudex devraient être candidates pour rejoindre le cercle de l'Entente et renforcer la forte dynamique que nous avons su construire ces dernières années.

Au cours de l'année 2021, la Commission intercommunale de la taxe de séjour, qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), s'est réunie quatre fois : le 8 janvier, le 21 mai, le 1<sup>er</sup> octobre et le 12 novembre 2021.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 9 projets qui ont été soutenus pour un montant total de Fr. 538'000.- Ces soutiens ont été versés en 2021 ou le seront en 2022 pour autant que les projets puissent avoir lieu alors que le contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 reste encore incertain.

- Fr. 300'000.- Lausanne Tourisme – Projet de soutien aux hôtels.
- Fr. 5'000.- Festival Blues Rules Crisier 2021.
- Fr. 15'000.- Electrosanne Festival 2021.
- Fr. 90'000.- Lausanne Tourisme – Lausanne City Pass.

- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme – Participation LMC 2021.
- Fr. 10'000.- Orchestre Symphonique Bande-Son 2022.
- Fr. 50'000.- Rencontres 7<sup>e</sup> art Lausanne 2022.
- Fr. 3'000.- Festival Arkhé 2022.
- Fr. 5'000.- ACRISCO 2021.

Outre ces subventions, le FERL a versé, en 2021, des soutiens liés à des décisions prises sur des années antérieures. La liste des projets correspondants figure dans les rapports précédents.

Sur le plan financier, il convient de rappeler que le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 % des recettes nettes perçues dans le périmètre de l'entente. En 2021, une convention intercommunale relative à la recapitalisation de crise du FERL (Covid-19) a été signée par six des neuf communes de la Communauté touristique de la région lausannoise, afin de recapitaliser le fonds durement touché par la baisse des nuitées induite par la crise sanitaire. Cette contribution, sous forme de prêts sans intérêt, s'élevant à Fr. 1'208'845.- au total, a été intégralement versée au FERL durant l'année.

Les recettes provenant de la taxe de séjour ont, elles, diminué en 2021 de près de 30 % par rapport à celles constatées en 2019, avant la crise de la Covid-19. C'est une baisse dans une proportion moins importante que celle prévue en début d'année dans nos projections financières. Elle est également plus faible que la chute constatée sur les nuitées hôtelières (-40 %), du fait de la stabilité des taxes perçues de façon forfaitaire auprès des logeurs au mois, contrairement au secteur hôtelier. On note même une certaine progression à Chavannes-près-Renens, dans la comparaison avec 2019, étant donné l'ouverture du Vortex. En outre, peu d'organismes de manifestations se sont risqués à mettre sur pied leurs projets en 2021 et donc à solliciter un soutien auprès de la Commission.

Nous avons donc pu faire face à nos engagements courants et accorder un soutien exceptionnel aux établissements hôteliers de Fr. 300'000.- sans devoir recourir aux fonds supplémentaires apportés par le financement de crise. En conséquence, au

bouclément, les comptes du FERL présentent un excédent de Fr. 525'188.29. Ce résultat nous permet de couvrir les derniers engagements liés aux reports de la crise du Covid-19 (Fr. 169'000.-) restant à assumer en 2022 et le solde est à mettre à l'actif de notre capacité de relance. La situation du FERL peut donc être considérée aujourd'hui comme saine.

◆ ◆ ◆ ◆

### **Ecublens Animation**



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

◆ ◆ ◆ ◆

### **Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)**

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

◆ ◆ ◆ ◆

### **Galerie du Pressoir**

## *Galerie du Pressoir*

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

◆ ◆ ◆ ◆

### **Ludothèque « Le Dé Blanc »**



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

◆ ◆ ◆ ◆

### **Théâtre Kléber-Méleau**



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

◆ ◆ ◆ ◆

## **Zigzag** **Théâtre et jeune public** **dans l'Ouest lausannois**



théâtre et jeune public dans l'ouest lausannois

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

## **Conseil des Jeunes d'Ecublens**



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### **MISSION GENERALE DU CONSEIL DES JEUNES**

Le Conseil des Jeunes d'Ecublens est institué sous la forme d'une commission consultative de la Municipalité d'Ecublens. Voir directives :

[https://www.ecublens.ch/images/stories/Greffe/documents/reglements/Directives\\_2021\\_06\\_04\\_Conseil\\_des\\_jeunes.pdf](https://www.ecublens.ch/images/stories/Greffe/documents/reglements/Directives_2021_06_04_Conseil_des_jeunes.pdf)

Il permet aux jeunes de débattre sur des questions qui les concernent, d'organiser, de réaliser et de soutenir des projets dans leurs intérêts et ceux de la population. Le Conseil des Jeunes représente un moyen d'expression politique des jeunes au sein de la Commune. Il entretient un dialogue régulier avec la Municipalité.

Le Secteur jeunesse du Service apporte un soutien administratif aux activités du Conseil des Jeunes.

### **Fonctionnement du Conseil des jeunes**

Selon les directives du Conseil des jeunes revues en partie en 2021, est éligible au Conseil des Jeunes tout habitant de la Commune d'Ecublens entre l'année de ses 15 ans et l'année de ses 25 ans.

Le Conseil des Jeunes est composé de :

- l'Assemblée plénière ;
- le Bureau ;
- les Commissions.

Lors de l'assemblée plénière du 5 juin 2021, a eu lieu l'élection des membres du nouveau Bureau constitué comme suit :

- Président : Nemanja Momcilovic.
- Secrétaire : Alan Gil.
- Trésorier : Mathéo Nerfin.
- Responsable événementiel : Thomas Colau.
- Responsables communication et marketing : Benjamin Barbotin et Noelia Wüthrich.

### **ACTIVITES ET PROJETS 2021**

#### **Événementiel**

Sept projets étaient prévus pour l'année 2021, qui ont dû être annulés en raison des restrictions sanitaires ou par faute de moyens.

- Battle rap*, prévu en été.
- Silent party*, prévue en été.
- Îlots sports, prévus en été.
- Festival de la bière, prévu en hiver.
- Marché de Noël, prévu pour Noël.
- Venoge Festival, prévu en automne.
- Paintball* à Maillefer, prévu en automne.

Certains de ces événements sont repoussés en 2022.

## Citoyenneté

### Conférences – Débats

Les conférences étaient centrées sur les votations populaires qui ont eu lieu, afin de vulgariser les objets de votation et de permettre à chacun de pouvoir poser des questions et de débattre avec des personnes qualifiées. Quatre conférences, d'une durée de 2 heures en moyenne, ont eu lieu avec différents intervenants extérieurs, sur Zoom en raison du Covid.

- 25 février (votation du 7 mars)  
Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ».
- 29 avril (votation du 13 juin)  
Loi sur le CO<sub>2</sub>.
- 13 mai (votation du 13 juin)  
Loi Covid-19.
- 27 mai (votation du 13 juin)  
Initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ».

### Soirée jeunes citoyens

C'est à la demande de la Municipalité que nous avons organisé, pour la première fois, en collaboration avec le Secteur jeunesse, la soirée des jeunes citoyens qui s'est déroulée le 15 novembre 2021. Environ 120 jeunes étaient invités et 17 ont répondu présents.

Pour l'occasion, nous avons revisité l'organisation afin d'ajouter un côté ludique et original à cet événement qui se veut plutôt formel. Après une cinquantaine d'heures de préparation, c'est donc à travers un dîner-quiz, sur des questions préparées par les intervenants, que les jeunes ont pu concourir avec, à la clé, des lots exceptionnels. Nous n'avons reçu que des retours positifs de la part des jeunes, des Municipaux présents et des intervenantes du Réseau jeunesse vaudois. Ce projet a été soutenu financièrement par la DGEJ dans le cadre des appels à projet.

### Civic Hack

Le 4 décembre, nous avons organisé, dans le cadre du « Civic Hack – la fabrique à innovations », pour la 5<sup>e</sup> édition du projet de la FSPJ, une conférence-débat à la grande salle du Motty sur le thème « Place d'espaces à la culture et au bien-être ».

Nous avons discuté de l'opportunité de prévoir un espace culturel, de santé et de bien-être, organisé par les jeunes et pour les jeunes avec des acteurs et actrices, des spécialistes et des politiciennes et politiciens locaux et passionnés. L'ambiance était conviviale et les discussions fructifiantes ! De nombreuses idées ont surgi, dans l'ensemble intéressantes et variées, bien à la hauteur de ce que nous espérions en organisant cet événement. Cela nous a permis de mieux visualiser le type d'espace voulu et d'avancer dans le projet en 2022.

## Action de sensibilisation et de prévention

### Conférence – Débat

La première conférence, qui a eu lieu le 11 février, a porté sur le sujet du sexisme, à titre de prévention, avec l'intervention de spécialistes du domaine.

### Cycle de sensibilisation sur le sexisme

Nous avons prévu une mise en scène d'un scénario réalisé avec les jeunes des cours d'improvisation et de récolter des témoignages afin d'en faire une BD. Nous pensions que le fait de recueillir des témoignages aurait donné des BD variées, plus concrètes et réelles. Nous n'avons pas pu concrétiser ce projet en raison des restrictions sanitaires.

### Court métrage « pizza d'ici »

En collaboration avec le Secteur jeunesse, Action Climat Ecublens, la Ferme de Basenges et le Vorace, un membre du Conseil des Jeunes s'est prêté au jeu d'acteur pour réaliser un court-métrage montrant la préparation de pizzas en favorisant les produits et les commerces locaux.

## Projet d'aménagement

Nous avons comme projet l'installation d'un bar éphémère à la place des fêtes du Pontet, faute de moyens, nous n'avons pas pu le réaliser. Nous avons aussi envisagé de développer notre réflexion et de donner des propositions concrètes à la Municipalité concernant la réalisation d'un local autogéré pour et par les jeunes dès 18 ans. La réponse a été donnée par l'organisation de notre journée « table ronde » dans le cadre « Civic Hack ».

## Parlement des jeunes – Jeux 2021 (PJ Games)

Trois membres du CDJE ont participé aux PJ Games 2021 qui ont eu lieu à Genève les 18 et 19 septembre derniers.

Il s'agit d'une compétition sportive entre les Parlements de Jeunes (PJ) de Suisse. Les PJ Games sont organisés chaque année par le PJ détenteur de la coupe. Cette année, le PJ Games a ainsi pu accueillir les membres de quatre PJ pour des joutes sportives de très haut niveau.

Au programme cette année, un hommage aux mois hivernaux de Genève, puisque cette édition était originellement organisée pour décembre 2020. D'abord, un remix de la course de l'escalade, avec une course de relai en vieille ville, qui a mis en avant le courage de nos athlètes. Plus tard, une pensée lointaine à la coupe de Noël, puisque la nage en « eau froide » était tout de même moins impressionnante lorsque sa température s'élève à 20°C.

Le parcours du combattant concocté dépassa toutes leurs attentes en permettant à chacun de voltiger à travers les airs, que ce soit sur une corde tels des Tarzans ou sur un câble tels des funambules survolant les Alpes.

Les performances sportives furent également présentes, à la surprise de tous, lors des moments de détente : il fallait, par exemple, courir vite lors du goûter, pour échapper à la bataille d'eau qui sévissait autour de la fontaine de la cour du collège Calvin. Preuve en étant la photo ci-dessous, démontrant qu'au final, s'asseoir directement dans la fontaine ne faisait aucune différence !



De l'agilité, il en fallut aussi durant la soirée : d'abord pour descendre refroidir une bouteille dans le lac, puis pour la ramener en escaladant un mur de 2 m. De même pour la partie de foot de rue improvisée lors du retour à l'auberge.

Bref, un événement haut en couleur, plein de réussite, de joie et de bonheur, dont la coupe fut remportée par le Conseil des Jeunes d'Ecublens qui devient alors l'organisateur de l'édition 2022.

## BILAN

Bien que de nombreux événements n'aient pas pu se concrétiser, les dossiers présentés dans le cadre des appels à projets de la DGEJ sont prêts. Il ne manque plus qu'à les actualiser pour rendre possible ces événements cette année.

Concernant les conférences – débats, nous sommes très contents du résultat. Le retour des participants a été aussi très positif, ce qui nous a motivés à poursuivre. Les intervenants étaient de très bonne qualité, nous en sommes fiers. Toutefois, cela demande une grande organisation et sollicite le temps de tous les membres. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas encore assurer une régularité de ces conférences selon la quantité d'autres projets en parallèle au CDJE.

En général, l'investissement des membres du Conseil des Jeunes est régulier. Le climat des rencontres est agréable et chacun fait preuve de belle motivation. La constitution du nouveau Bureau, ainsi que le soutien du Délégué jeunesse, contribue à cela. Pour mon premier mandat en tant que Président, je suis content de la manière dont se déroule la planification de nos événements et de l'entente que nous avons avec la Municipalité.

*Nemanja Momcilovic*  
Président

◆ ◆ ◆ ◆



## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens:  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



### Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette  
Conseillère municipale

### Déléguée à l'intégration et secrétaire

- Mme Héloïse Calame

### Membres

- Mme Pascale Manzini  
Conseillère municipale  
(jusqu'au 30 juin 2021)
- M. Germain Schaffner  
Conseiller municipal  
(dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021)
- M. Moïse Balokok  
Communauté africaine et, jusqu'au  
31 octobre 2021, représentant du  
Conseil d'établissement
- Mme Silvia Baratech  
Communauté valencienne

- Mme Claudine Breider  
Communauté française
- M. Mario Gaspar  
Communauté portugaise
- M. Pierre Gendreau-Hétu  
Communauté québécoise et, depuis le  
1<sup>er</sup> novembre 2021, représentant du  
Conseil d'établissement
- M. Ugras Güzel  
Communauté turque
- M. Aitor Ibarrola  
Conseiller communal, communauté  
espagnole  
(jusqu'en décembre 2021)
- M. Carlos Martinez  
Communauté espagnole
- Mme Theresa Montmany  
Communauté catalane
- M. Steve Renggli  
Délégué Jeunesse
- Mme Dominique Tenthorey  
Paroisse protestante Ecublens/  
St-Sulpice (dès mars 2021)
- M. Jean Timba Bema  
Communauté camerounaise
- Mme Marie Thüler  
Communauté russe
- M. Pavle Velkov  
Communauté macédonienne
- M. Mathias Wenger  
Travailleur social de proximité

### Vie de la CIESEE

Au cours de cette année, la Commission s'est réunie à trois reprises en séance plénière. Sept séances ont aussi eu lieu en comité réduit pour des projets particuliers, comme la Fête interculturelle, la refonte de la charte de la CIESEE et la création d'une brochure sur les parcours migratoires des habitants d'Ecublens.

Plusieurs changements ont eu lieu au sein de la CIESEE. Le Conseiller municipal Germain Schaffner a pris la relève de la Conseillère municipale Pascale Manzini.

Mme Dominique Tenthorey a remplacé Mme Kay Karlen comme représentante de la Paroisse d'Ecublens et Saint-Sulpice et M. Pierre Gendreau-Hétu a remplacé

M. Moïse Balokok en tant que représentant de la CIESEE au Conseil d'Établissement.

### Elections communales 2021

Lors des élections communales du mois de mars, la CIESEE avait préparé une soirée d'information pour tous les habitants non-suisse ayant le droit de vote dans la Commune. Le but était de les encourager à participer à la vie politique. La situation sanitaire a malheureusement impliqué l'annulation de la soirée, mais trois vidéos explicatives ont été tournées par un membre de la CIESEE sur les sujets suivants :

- Les droits politiques des personnes étrangères sur le plan communal.
- Les autorités communales à élire.
- La procédure de vote.

Les vidéos ont été diffusées sur la page de la Commune dédiée aux élections. Cette page a été consultée à plus de 15'000 reprises.

### Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecublens

C'est avec une joie mêlée d'appréhension que la CIESEE a décidé de réaliser l'édition 2021 de la Fête interculturelle. En effet, la situation sanitaire impliquait de nombreuses adaptations exigeantes pour les membres de la CIESEE et pour l'administration de la Ville.

Heureusement, les efforts d'organisation mis en place (fermeture du périmètre, présence d'agents de sécurité pour contrôler les certificats Covid et possibilité de tests gratuits) ont été récompensés, car la population écublanaise a répondu présente à la soirée du 11 septembre 2021. En effet, ce sont près de 820 bracelets qui ont été distribués aux visiteurs âgés de plus de 16 ans !



Les associations et communautés qui font vivre la fête au travers des stands de nourriture et des démonstrations de danse et de musique étaient aussi en nombre. Les régions et pays suivants étaient représentés : Vietnam, Portugal, Albanie, Syrie, Italie, Togo, Macédoine du Nord, Algérie, Turquie et Catalogne. S'ajoutaient de la musique traditionnelle de Géorgie, du chant Gospel et portugais, de la danse latino-américaine, galicienne, albanaise et macédo-nienne.

Le groupe d'habitants Action climat Ecublens (ACE) s'est joint au groupe de travail de la Fête interculturelle pour réfléchir à différentes options afin de rendre la fête plus écologique. Certaines mesures ont déjà été mises en place, par exemple la vaisselle réutilisable et la fontaine à eau en libre-service, lesquelles ont permis de diminuer les déchets. Le Centre de jeunes d'Ecublens a assuré un soutien dans la gestion des déchets, en plus de l'activité d'impression sur t-shirts proposée. Une activité de coloriage a aussi été proposée aux enfants.



Même si les bénéfices étaient inférieurs aux années précédentes, les associations ont manifesté leur motivation à participer à la fête 2022 qui aura lieu sur la place de fête du Pontet.

### La fenêtre de l'Avent de la CIESEE

En 2021, la Commission a participé aux fenêtres de l'Avent de la Paroisse d'Ecublens en décorant une fenêtre du bâtiment du Centre socioculturel.



Cette année encore, une membre de la CIESEE a proposé ses talents d'artiste pour représenter la Ville d'Ecublens en ombres chinoises sur la fenêtre du 16 décembre. Les différentes couleurs à l'intérieur des maisons représentaient la richesse de la diversité culturelle de la Ville. Un apéritif a été organisé ce jour-là pour inviter les habitants à découvrir cette décoration.

*Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale, Présidente de la  
Commission d'intégration et d'échange  
suisse-étrangers de la  
Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

### **Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)**



*Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

### **Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs**



*Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de  
la Commission de gestion.*

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

### **Police Ouest lausannois (POL) PoOuest**

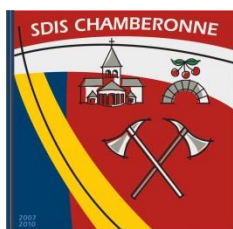


*Délégation municipale d'Ecublens :  
Jusqu'au 30 juin 2021, M. Michel Farine, Pré-  
sident du Comité de direction de PoOuest  
et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, M. Jean Cavalli,  
membre du Comité de direction.*

Consultez le rapport complet sur :  
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021, M. Michel Farine, membre de la Commission consultative du feu (CCF) et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, M. Jean Cavalli, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

### Préambule – Mot du Commandant (Maj Frédéric Jacot)

2021 aura été la quatrième année dans mon mandat de Commandant et j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

C'est le moment de faire appel à nos mémoires, de trier les informations, d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux tels qu'organisation, effectif, formations, interventions et activités pour résumer et ainsi refléter en quelques pages la vie de notre SDIS durant l'année écoulée.

L'année 2020 était terminée et était enfin derrière, nous imaginions encore quelques semaines pour en terminer avec ce virus, c'était sans compter sur un nouveau variant, des certificats ou pass Covid et des recommandations de l'OFSP, relativement contraignantes, qui allaient encore perturber notre programme d'activités et de formation tout au long de l'année.

Ces défis que l'Etat-major et moi-même avons su relever tout en appliquant les normes imposées, ceci afin de garantir un environnement sécuritaire de base, pour protéger les membres du SDIS lors des formations et maintenir une capacité logistique et opérationnelle en interventions et, par-dessus tout, préserver l'esprit d'équipe si précieux au sein du SDIS et grâce à l'implication, la solidarité et le sérieux de tous les membres du SDIS, nous avons toujours pu

répondre présent en termes de capacité opérationnelle.

En plus des formations et des interventions, il ne faut pas oublier toute la charge de gestion d'une PME qu'est un SDIS, comprenant notamment la gestion administrative, les ressources humaines, la production d'un niveau de formation de qualité, la gestion des plannings de service et des manifestations, les visites de chantier et informations et conseils en protection incendie. La liste est longue et non exhaustive, mais j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un Etat-major et des officiers qui font preuve de grandes compétences, de disponibilité et de flexibilité. De plus, il faut garder à l'esprit que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un système de milice et que tous restent des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui accomplissent ces tâches en complément de leurs activités professionnelles.

En parallèle, les travaux de transformation et modernisation de la caserne d'Ecublens, débutés en 2020 et réalisés par le personnel de la Commune, ont pu se terminer en fin d'année.

Aujourd'hui, c'est l'heure de faire le bilan, de prendre la mesure de ce qui fonctionne et de ce qui peut être amélioré, mais c'est également l'occasion pour moi de faire la rétrospective de l'année écoulée et de communiquer sur notre fonctionnement, nos activités et nos interventions.

### Commission consultative du feu (CCF)

#### Législature 2016-2021 jusqu'au 30 juin 2021

- Mme Isabelle Steiner  
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine  
Municipal, Ecublens
- M. Marcel-André Panzera  
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex  
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire  
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner  
Membre, Saint-Sulpice

## Législature 2021-2026 dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021

- M. Björn Bettex  
Municipal, Chavannes-près-Renens
- M. Jean Cavalli  
Municipal, Ecublens
- M. André Piller / Mme Cécile Theumann  
Municipal et Municipale, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex  
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Stéphane Jordan  
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner  
Membre, Saint-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner, secrétaire

## Représentants SDIS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021

- Maj. Frédéric Jacot  
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille  
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournoi d'entente entre les 3 Municipaux. La présidence de la CCF a été assurée par Mme Isabelle Steiner jusqu'au 30 juin et par M. Björn Bettex depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## Etat-major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. opération Cap. Stephan Caïtucoli
- Resp. matériel Cap. J.-Baptiste Bureau

## Officiers

- Plt Christophe Kaeser
- Plt Didier Moser
- Lt Mustafa Aydin
- Lt Xavier Laurent
- Lt Fabrizio Verasani

## Administration

- Employée administrative (20 %)  
Mme Peggy Martins  
(jusqu'au 15 juillet 2021).

## Effectif



Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'effectif était de 116 personnes, dont 96 hommes et 20 femmes répartis entre 68 sapeurs-pompiers, 48 recrues et 1 employée administrative civile (hors effectif).

Au 31 décembre 2021, en raison des démissions et des exclusions décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 84 sapeurs-pompiers, dont 13 femmes et 71 hommes.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 32 démissions dont :

- 4 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 8 pour raisons professionnelles.
- 2 pour raisons personnelles ou familiales.
- 18 qui n'ont pas donné suite à leur inscription.

⇒ *Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2021 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.*

## Formation

### Organisation de la formation

Les thèmes de formation sont décidés et validés chaque année par l'Etat-Major du SDIS. Ils correspondent aux filières de formation requise et aux missions qui sont attribuées au SDIS. Le responsable de la formation s'appuie sur un pool de 28 formateurs engagés et performants parmi lesquels 4 sont instructeurs fédéraux certifiés (certificat fédéral d'instructeur sapeur-pompier).

Par chance, la pandémie du Covid-19 a finalement peu impacté nos formations en 2021 avec « seulement » 5.5 % d'activités annulées.

## Thèmes de formation 2021

- Hydraulique, tuyaux, extinction.
- Sauvetage, échelle.
- Protection respiratoire.
- Spécifiques et techniques (machiniste, sauvetage particulier, caméra thermique, ventilation, canon à eau, transport d'eau, lutte contre inondation).
- Techniques antichute.
- Méthodologie d'instruction.
- Formation continue pour officier / chef d'intervention.
- Formation continue pour sous-officiers.
- Formation continue pour chauffeurs poids-lourds.

### Ecole de formations de base – EBa (1<sup>ère</sup> année)

Les nouvelles recrues ont effectué un cours ECA de formation de base (FB 01) de 2 jours et continuent leur apprentissage au sein du SDIS, lors de chaque soirée, avec les trois thèmes principaux suivants : lutte contre le feu – sauvetage en hauteur - engins (TP, MP, etc.).

### Ecole de formations DPS – Efo (2<sup>e</sup> année)

Consolidation et formation des thèmes de base pour futurs intervenants DPS avec introduction des notions de précision et de rapidité organisées en modules avec une évaluation et contrôle des acquis en fin de formation.

### Formation Détachement de premier secours – DPS

Formation continue technique et spécifique pour les sapeurs-pompiers intervenants visant à maîtriser l'utilisation du matériel d'intervention, l'engagement de la protection respiratoire, et la conduite des véhicules et engins.

### Formation spécifique intervention – DPS-X

Chaque année (annulé en 2020 en raison du Covid-19), le SDIS organise une formation extra-muros sur un thème spécifique pour les membres DPS. Cette journée s'est déroulée au Centre de formation IFA, à Balsthal (SO), où les sapeurs et officiers du SDIS ont pu acquérir ou perfectionner leurs

connaissances sur les feux de parking souterrain.

### Formation sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et méthodologique liée à leur mission de Chef de groupe, Chef de section ou Chef d'intervention. Les Chefs d'intervention sont spécialement formés à la tactique de conduite d'interventions.

### **Cours de formation ECA**

Le cursus de formation est établi par l'ECA. Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

27 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 54 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 69 sapeurs-pompiers du SDIS ont suivi des cours ECA pour un total de 242 jours.

### **Thèmes des cours ECA en 2021 :**

- Gestion des relations.
- Formation managériale.
- Rapport administratif des Commandants.
- Formateur maison de feu.
- Formation routière – théorie permis C1.
- Protection respiratoire – perfectionnement.
- Phénomènes thermiques.
- Chefs de groupes.
- Protection respiratoire – formateur cantonal APR.
- Hydraulique – mousse et mouillant.
- Journée technique des Commandants.
- Journée technique des DPS.
- Journée technique des instructeurs.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Hydraulique – base.
- Cours préposé d'appareil de protection respiratoire.
- Cours préposé à l'entretien du matériel.
- Hydraulique – planification et engagement.

- Protection respiratoire – base.
- Hydraulique – tonne-pompe.
- Cours cadre pour instructeurs (APR, TA, EX, etc.).
- Formation technique feu de parking souterrain.

### Diverses gardes et manifestations

Le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité incendie lors de manifestations ou de spectacles dans les différentes salles communales. Au vu de la situation sanitaire, pratiquement toutes les manifestations et spectacles ont été annulés.

#### Manifestations effectuées :

- Chavannes-près-Renens
  - Manifestation « ICI Chavannes »  
4 personnes pour un total de 14 heures.
  - 2 soirées cinéma  
3 personnes pour un total de 12 heures.

#### Manifestation du 1<sup>er</sup> Août (fête nationale) :

Les fêtes du 1<sup>er</sup> Août ayant été annulées par les 3 communes, le SDIS était présent afin de garantir la sécurité lors du tir du feu d'artifice de la Commune d'Ecublens.

- 5 personnes pour un total de 12.5 heures.

Durant cette année, le SDIS a effectué seulement 4 gardes.

### Interventions

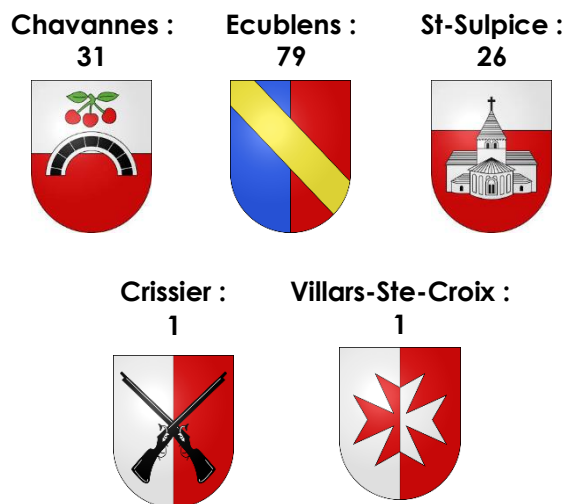


En 2021, le SDIS Chamberonne est intervenu à 138 reprises sur les trois communes, mais également en renfort sur les communes du SDIS Sorge.

En comparaison avec 2020, il y a une augmentation significative à Ecublens et St-Sul-

pice, des feux et des inondations notamment. Les alarmes automatiques ont, elles aussi, connu une augmentation conséquente à l'instar des prévisions de l'ECA en 2017.

#### Répartition des alarmes par commune :



⇒ Graphiques illustrant les 138 alarmes, voir à la fin du chapitre.

### Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule est actif durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 août. Il est déclenché par la Préfecture, selon les conditions climatiques. Le SDIS Chamberonne, en collaboration avec les Samaritains d'Ecublens et la PC ROL, n'a pas été mobilisé en 2021.

### Matériel

Le dernier lundi de chaque mois, la section technique effectue l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des deux sites opérationnels.

La section technique s'est aussi occupée de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

#### Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- 6 sets de rechange après décontamination.
- 3 caméras thermiques de poche Seek.
- 2 sets d'outils de forçement.
- Masques de protection Covid-19 et désinfectant.

- Un complément de matériel antichute (anneaux cousus, mousquetons).

L'ECA a procédé à l'entretien et au remplacement suivant :

- Entretien courant des véhicules.
- Remplacement et échange de matériel d'intervention usé ou défectueux.

### **Véhicules**

Pas de changement ni d'amélioration significative en 2021.

### **Locaux / Casernes**

- Caserne 1 (Ecublens) :
  - Evaluation et test des recrues.
  - Exercices DPS / EFo.
  - Cours de cadres SOF.
  - Cours de cadres OF.
  - Exercices Chef d'intervention (officiers).
  - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 (Chavannes-près-Renens) :
  - Siège administratif du SDIS Chamberonne.
  - Bureau du Commandant.
  - Séances de la CCF.
  - Séances EM.
  - Séances OF.
  - Soirée de recrutement.
  - Soirée d'information et équipement des recrues.
  - Exercices EBa.
  - Exercices APR.
  - Rétablissements APR après exercices et interventions.
  - Stockage et gestion des EPI.
- Caserne 3 (Saint-Sulpice) :
  - Dépôt pour les engins divers tels que motopompe, module éclairage, module événement naturel, chariot échelles, remorques tuyaux, matériels divers, ainsi que la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

En 2021, les travaux de transformation de la caserne d'Ecublens, en vue d'en améliorer

l'ergonomie et le confort, se sont poursuivis, sur un rythme dicté par la pandémie. Ces travaux seront néanmoins terminés tout début 2022.

### **Diverses activités**

Il est à noter, comme déjà évoqué à plusieurs reprises dans ce rapport, qu'un bon nombre d'activités annexes ou jugées non obligatoires ont dû être annulées, respectivement supprimées, en raison de la pandémie, particulièrement en début et en fin d'année. Nous avons tout de même pu effectuer certaines d'entre elles.

Les plus importantes :

- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2021.
- Réorganisation des groupes DPS pour l'instruction.
- Formation technique d'une partie du personnel DPS sur les feux de parking souterrain.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Continuité de l'activité physique par des activités en piscine ou course à pied.
- Formation continue du groupe antichute par nos formateurs.
- Suivi de la formation des sections DPS et EBa.
- Suivi de l'école de formation des nouveaux DPS.
- Coordination et conseil pour divers chantiers à Chavannes, Ecublens et St-Sulpice.

### **Objectifs 2021**

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Augmenter le taux de participation aux exercices et aux interventions.
- Maintenir un haut niveau de formation dans les exercices EBa, EFo, DPS et APR pour tous les sapeurs-pompier.
- Continuer de garantir un officier chef d'intervention en journée.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.

Les points suivants doivent encore être sujets à une attention particulière :



- Maintenir la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.
- Renforcer la motivation et l'intérêt de chacun et à tous les échelons.
- Surveillance des disponibilités dans le système d'aide à l'engagement ProSDIS.

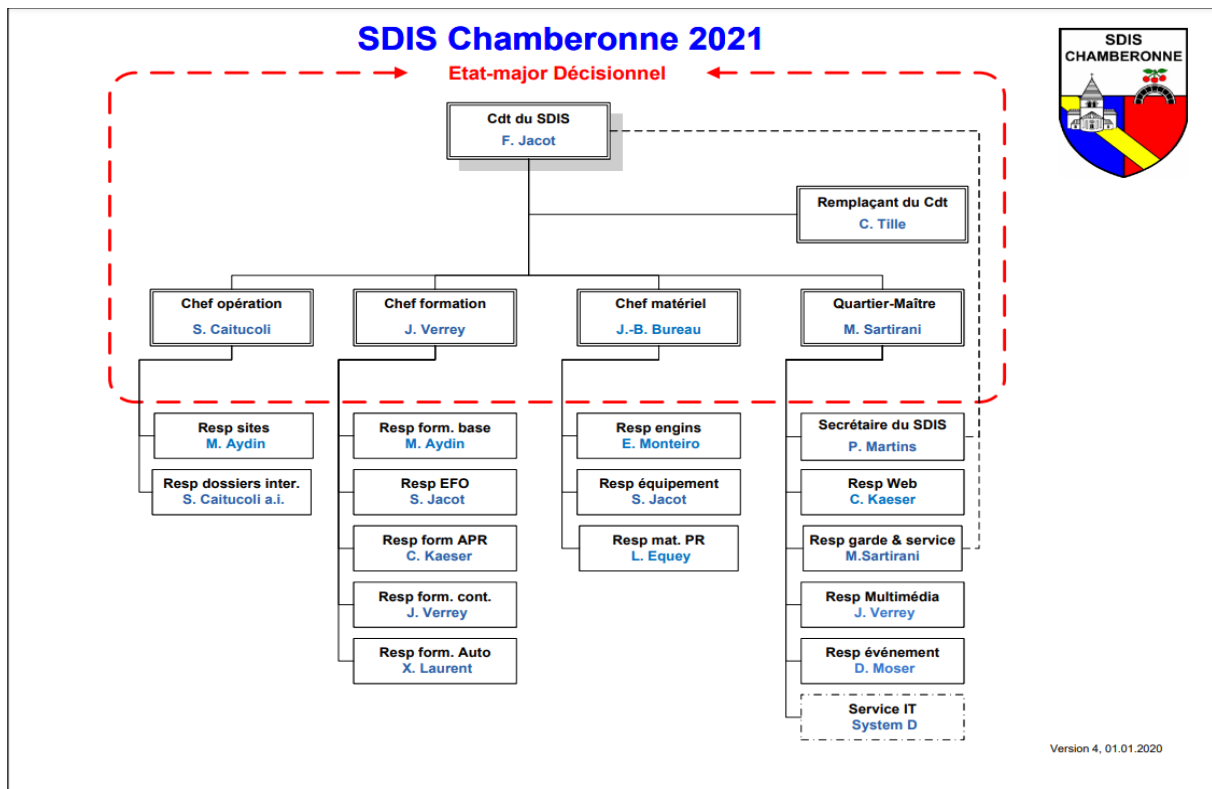
### Conclusions

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers et les sapeurs pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant cette année 2021, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

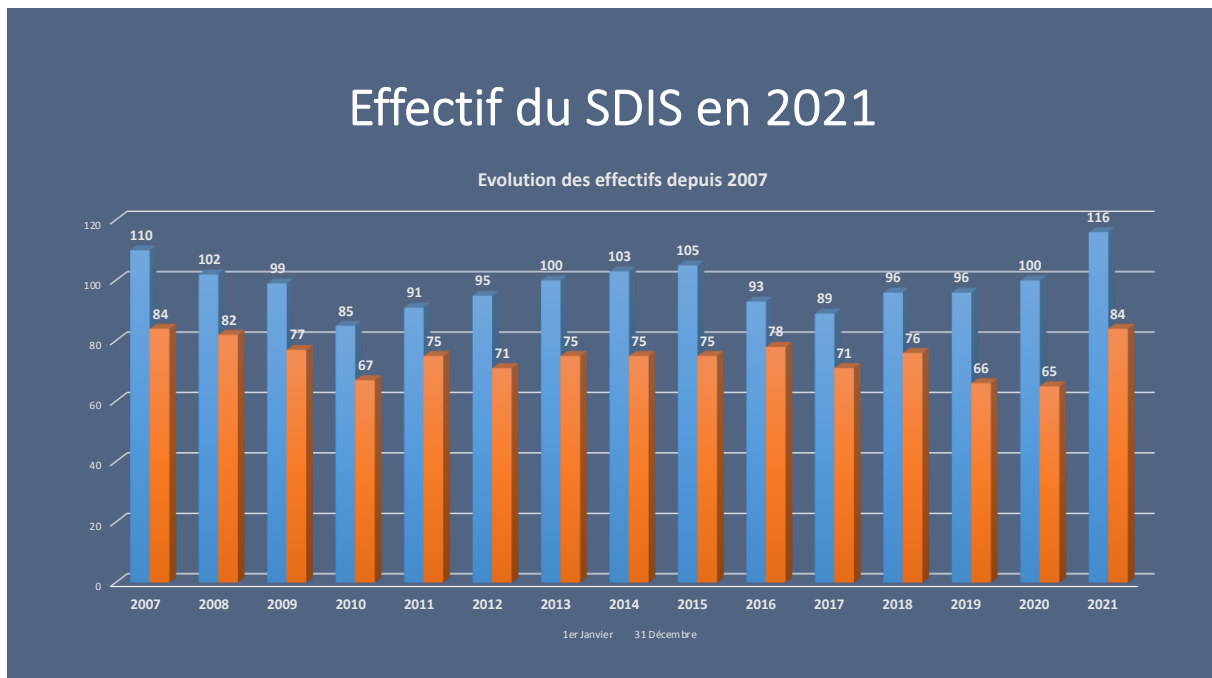
*Le Commandant  
Maj Frédéric Jacot*



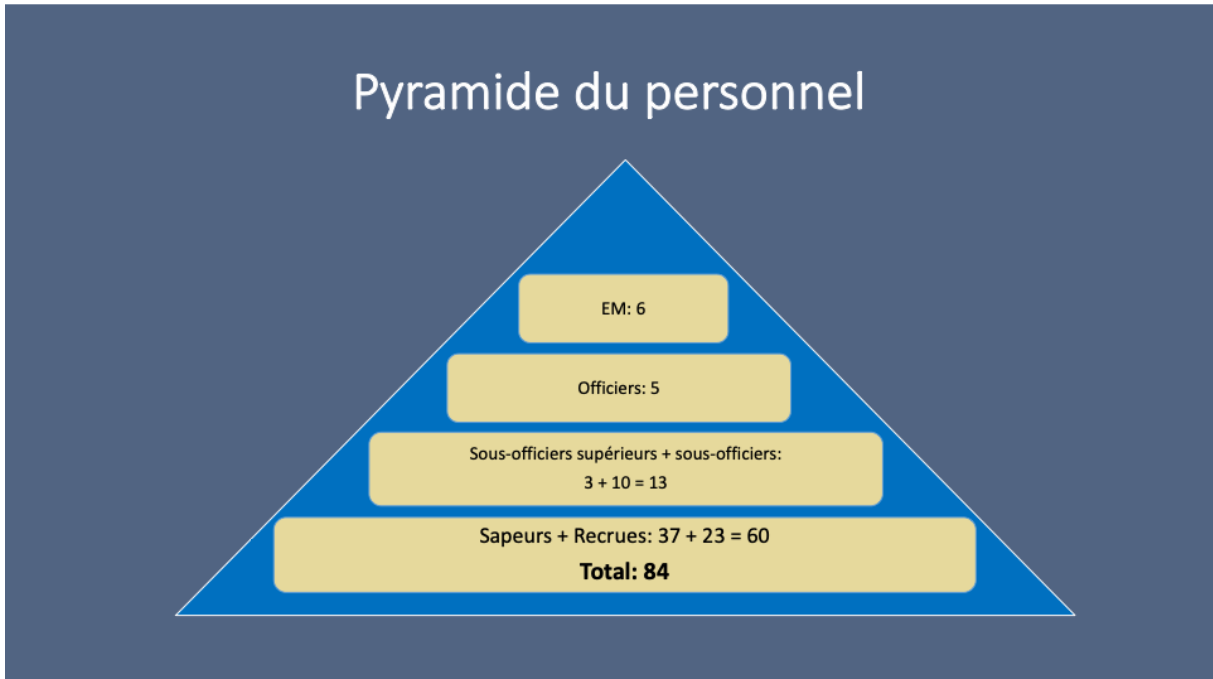
## Organigramme



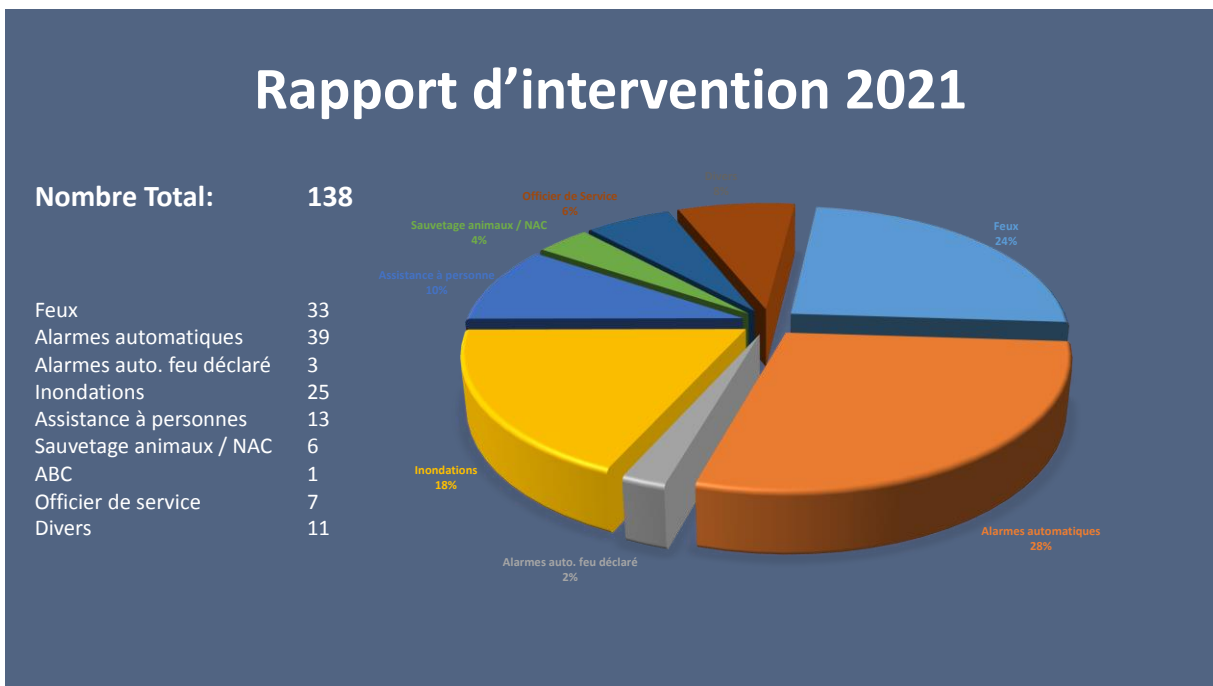
## Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2021



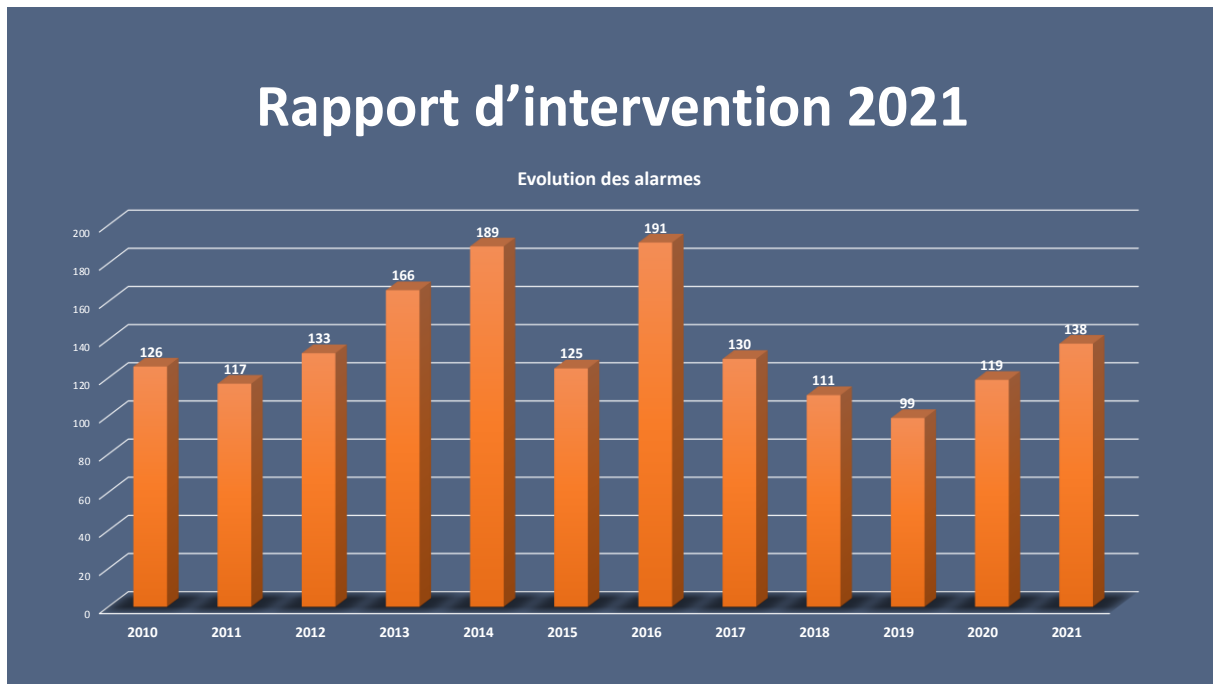
**Pyramide du personnel**



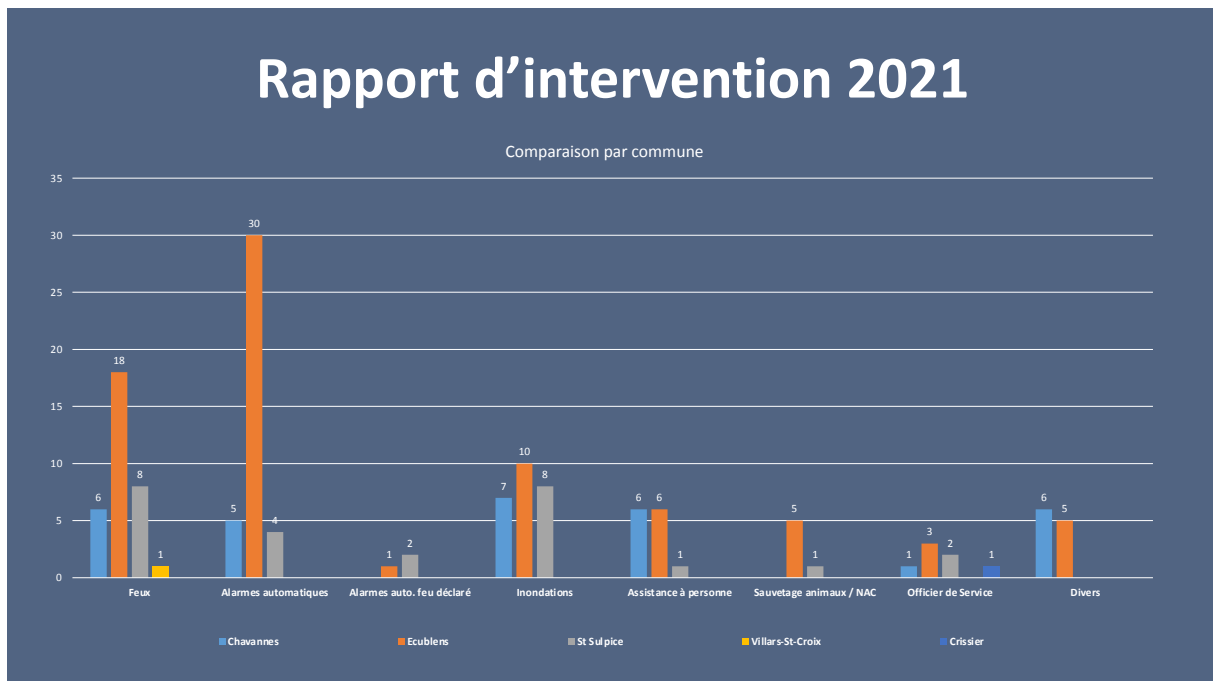
**Répartition par type d'alarme**



En 2021, le SDIS Chamberonne a connu un nombre d'intervention en augmentation par rapport aux deux années précédentes :



### Types et nombres des alarmes par commune



## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021, M. Michel Farine, membre du Comité directeur et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, M. Jean Cavalli, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.pcirol.ch/liens>



## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Jusqu'au 30 juin 2021, délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

M. Michel Farine, Conseiller municipal, MM. Aitor Ibarrola, Didier Realini et Pierre-Albert Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

Vice-Président du comité de direction :  
M. Jean Cavalli, Conseiller municipal.

Délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

M. Germain Schaffner, Conseiller municipal, Mme Maité Perez Chevallaz, MM. Vanco Atanasov et Pierre Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



## EPFL Innovation Park

## EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, Membre du Conseil de fondation.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



## Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégués d'Ecublens :

MM. Christian Maeder, Syndic (Président jusqu'au 30 juin 2021) et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>



## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



Délégués d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021 :

- M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage).
- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal, Image directrice Val-laire-Venoge et Groupe décisionnel Mobilité).

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

- M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage).
- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (Plateforme logement de l'Ouest lausannois – PFL-OL).
- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Coproj PP1, Groupe décisionnel Urbanisme – Vice-Président, Groupe décisionnel Mobilité et Plateforme logement de l'Ouest lausannois – PFL-OL).

Consultez le rapport sur :

<https://ouest-lausannois.ch/bilans-dactivites/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2021>

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



M. Christian Maeder, Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens au Conseil d'administration et M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal, délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :

<https://rapportannuel.tl.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 30 juin 2021, M. Jean Cavalli, délégué municipal et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, M. Germain Schaffner, délégué municipal.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.valorsa.ch/fr/40/documents#rapports-annuels>

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens/VD, le 28 mars 2022

102.02 – PB/sm

Document imprimé en 117 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens